

# 3A, quelles actions, pour quels résultats ?

Édition 2019

**3A, association de propriétaires aux Arcs, s'est donnée pour mission :**

- **De vous informer, vous écouter et de dialoguer en votre nom avec tous les opérateurs de la station,**
- **de porter vos préoccupations et suggestions pour le bon fonctionnement des quatre sites des Arcs,**
- **de formuler en votre nom des propositions pour la préservation de l'environnement, l'animation et la qualité de vie aux Arcs**
- **et de vous informer sur les activités, les projets et les réalisations de la station.**

Je vais donc vous présenter ce que nous avons fait en 2018.

## La participation à la gouvernance de la station des Arcs

3A, je le rappelle, est partie prenante à l'administration d'AB Tourisme, qui assure à la fois les missions d'office du tourisme, d'animation sportive, de promotion et de coordination des acteurs du tourisme pour les Arcs et Bourg-Saint-Maurice.

**3A est la seule association de propriétaires participant à la gouvernance d'une station de montagne.**

**Notre participation au comité directeur d'AB Tourisme et ses commissions demeure active,** moi-même (président) et Bernard Seligmann (vice-président) veillons à la préservation des moyens financiers attribués à la promotion et à l'animation des Arcs, à la restauration de l'image des Arcs et à la satisfaction des attentes de la clientèle des Arcs (propriétaires ou simples vacanciers).

**Notre participation à la gouvernance des Arcs nous assure aussi un accès privilégié à l'information,** dont nous pouvons faire bénéficier nos adhérents, tout en respectant nos obligations de confidentialité concernant les discussions internes.

En notre qualité de représentants des propriétaires, nous sommes présents et écoutés dans les diverses réunions organisées par la commune, AB Tourisme ou ADS.

J'assiste régulièrement à la réunion hebdomadaire de coordination, où sont évoqués tous les sujets d'actualité concernant les différents sites des Arcs. Mes interventions systématiques sur les dysfonctionnements constatés sont largement prises en considération en temps réel, aussi n'hésitez pas à nous alerter sur tout ce qui ne va pas.

## L'information

Créées au printemps 2018 sur proposition d'Yves Dhumez (secrétaire de 3A), [les « Brèves de 3A »](#) vous ont apporté tous les deux mois des informations récentes sur l'activité de notre association, ainsi que sur les points marquants de l'évolution des Arcs. Les articles, toujours concis, sont complétés au besoin par des développements consultables sur notre site Internet. Les « Brèves » ont été également adressées à tous les présidents de copropriété à l'intention de leurs copropriétaires. Le dernier des 7 numéros sortis depuis un an a été lu en ligne plus de 750 fois.

Christian Helft a repris et actualisé [notre site Internet](#). Il en assure avec compétence la gestion, l'animation et contribue à son amélioration, une tâche de longue haleine ! Une nouvelle version, plus agréable et facile à lire, plus ouverte à l'ensemble des propriétaires aux Arcs, et plus fonctionnelle, est prévue pour la saison 2019-2020.

Vous y trouverez des informations sur l'activité de notre association, et sur la vie des Arcs.

N'hésitez donc pas à aller sur notre site (<http://www.trois-a.org>)

En cliquant sur le bouton « [Exprimez-vous](#) », vous pouvez nous adresser vos remarques et suggestions et tout adhérent 3A peut laisser un commentaire sur chacun des articles publiés.

Nous étudions également la possibilité d'offrir aux présidents de copropriété qui le souhaiteraient la possibilité d'y disposer d'un espace dédié à leur copropriété totalement autonome.

Une libre parole sur les attentes de chacun est aussi donnée aux participants aux « [Cafés Contacts de 3A](#) », une initiative lancée par Paul Landowski (l'inventeur des [café-contacts de l'emploi](#)), qui va devenir hebdomadaire cet été sur Arc 1800 et sur Arc 1600.

**Notre AG annuelle du mois d'août** est régulièrement suivie d'une réunion publique permettant aux représentants de la mairie, de l'Office de tourisme et d'ADS de présenter leurs réalisations, leurs projets et de dialoguer avec vous.

3A a organisé en juillet et décembre 2018 deux « **rencontres Propriétaire aux Arcs** » pour présenter ses actions, évoquer les préoccupations et recueillir les suggestions des participants. Nous allons continuer.

**Une première rencontre avec une vingtaine de présidents de copropriété, d'US et d'ASL** ou leurs représentants a été organisée le 21 mars 2019. Elle a montré l'intérêt d'une bonne circulation réciproque de l'information et d'une concertation informelle pour dégager les sujets d'intérêt commun. Cette initiative sera donc reconduite l'hiver prochain.

## La vie et l'amélioration de la station

**Nous avons en leur temps dénoncé de graves lacunes en matière de déneigement, propreté, sécurité et nuisances diverses**, principalement sur Arc 1800. Il était indispensable d'y retrouver une qualité environnementale satisfaisante comparable à celles atteintes sur Arc 1600 (grâce au bon fonctionnement de l'US Pierre Blanche) et sur Arc 1950 (grâce à L'ASL 1950).

Depuis lors, la situation d'Arc 1800 a été nettement redressée, résultat d'une action mieux coordonnée et d'un dialogue apaisé entre une municipalité déterminée et des copropriétés coopératives.

En particulier, grâce aux accords intervenus entre la commune, l'US Villards et toutes les copropriétés concernées, [un programme complet de remise à niveau des espaces ouverts à la circulation publique dans le secteur des Villards](#) est maintenant en bonne voie de réalisation. 3A ne peut qu'en féliciter les responsables, tout en demeurant constamment vigilant sur l'état d'entretien des différents sites des Arcs.

Sur Arc 2000, deux opérations communales, la **rénovation du parking du lac des Combes** (2018-2019) et la **construction sur son toit d'un bâtiment de services** fermant la place olympique. Cela nous permet d'espérer pour l'été 2020 une remise à niveau de la place olympique et de l'ensemble des circulations publiques pour restituer à cette station d'altitude un aspect plaisant.

Saluons aussi le programme ambitieux de la municipalité qui aura achevé pour l'hiver prochain la **mise à niveau de l'ensemble du « parcours client », depuis la gare de Bourg-Saint-Maurice jusqu'au centre de chacune des stations** (rénovation de la passerelle SNCF, couverture de la gare aval du funiculaire, nouvelles rames panoramiques du funiculaire, construction de gares routières confortables sur Arc 1600, sur Arc 2000 et sur Arc 1800 au Charvet, et réaménagement en 2019 du terminus routier des Villards).

**Les dégradations provoquées par certains groupes de vacanciers, ainsi que les nuisances sonores**, demeurent un sujet majeur de préoccupation, notamment en dehors des périodes de vacances scolaires. Elles avaient conduit à la mise en place d'un plan d'action concerté avec les présidents des principales copropriétés concernées par l'accueil de groupes. Des mesures supplémentaires ont été prises depuis l'hiver 2018 (mise en place de vigiles cofinancés par la commune et ADS pour les résidences Belles-Challes/Lauzières et la Nova, installations de caméras de télésurveillance dans certaines copropriétés). Pour autant, il n'est pas possible de se satisfaire des résultats, qui demeurent motif à vifs mécontentements dans certains secteurs des Arcs.

**L'annonce de la cession du « Lodge »** (bâtiment construit par ADS au-dessus d'Arc 1800 à l'arrivée de la télécabine des Villards) au profit de « La Folie Douce » a naturellement suscité quelque inquiétude de la part de copropriétaires pouvant en redouter les nuisances sonores. J'ai demandé à Luc Reversade, fondateur de la Folie Douce, des précisions auxquelles celui-ci a apporté [une réponse](#) relativement rassurante.

Reste enfin à supprimer les débordements de certains commerces sur les cheminements piétons. À la suite d'interventions répétées de 3A, le maire a rappelé le 24 janvier aux présidents de copropriété les règles en vigueur (libre passage non encombré d'au moins 1,40 m de large). Il les a invités à réagir contre les commerçants qui encombrent indûment leurs espaces privés ouverts à la circulation publique. Un appel encore insuffisamment entendu, du moins pour plusieurs galeries d'Arc 1800, ce qui nous amènera à réagir à nouveau.

## Le stationnement aux Arcs

[La gestion du stationnement payant](#) a été confiée à la SAGS dans le cadre d'une délégation de service public à compter de l'hiver 2018/2019. La convention a repris pour l'essentiel les dispositions tarifaires et le règlement d'exploitation précédemment décidés par la commune.

Hormis les critiques récurrentes contre le principe même du stationnement payant, le principal retour usager dont nous avons eu connaissance concerne la rigidité du tarif en période de vacances scolaires, le prix hebdomadaire étant uniquement déterminé du samedi au samedi. Une anomalie que nous espérons bien voir disparaître.

## Les études de 3A

3A a contribué par plusieurs études de fond à l'amélioration du fonctionnement des Arcs :

### L'accès Internet et le wifi aux Arcs

Un groupe de travail de 3A avait étudié en 2016 les causes des dysfonctionnements du WIFI aux Arcs. Son rapport a alimenté l'action des copropriétés qui exigeaient une nette amélioration du service rendu. Le dépôt de bilan du principal fournisseur est intervenu brutalement à la fin de la saison d'hiver. Chaque copropriété a dû rechercher une autre solution pour l'accès à Internet. **3A a établi un tableau montrant la diversité des solutions retenues par les copropriétés qui ont bien voulu répondre à notre enquête.** Nous attendons maintenant l'arrivée de très haut débit, un grand projet pluriannuel porté par le Département de la Savoie dont nous continuerons à suivre de près le calendrier, les modalités et les conséquences possibles pour les propriétaires.

**[Un article d'Alain Rius](#), disponible sur le site de 3A, a fait le point sur ce qu'on pouvait dire début 2019 sur l'arrivée de la fibre optique aux Arcs.**

### La modification de la tarification de l'eau aux Arcs

**Un autre groupe de travail de 3A, associant plusieurs présidents de copropriété, a étudié le prix de l'eau aux Arcs** tel qu'il résultait d'une délibération du conseil municipal du 21 décembre 2017. Celle-ci a aligné le calcul de la partie fixe de la facture aux Arcs sur celui applicable dans le reste de la commune. Elle a décidé une forte modulation de la partie de la facture proportionnelle à la consommation avec un tarif hiver double de celui du reste de l'année. Désormais, les abonnés des Arcs sont traités comme ceux du reste de la commune mais... il s'y substitue une différence de traitement entre résidents permanents et vacanciers, ce qui revient pratiquement au même pour les propriétaires de résidences secondaires aux Arcs. Les simulations effectuées ont montré qu'en définitive le nouveau régime modifiera assez peu leur facture totale. Il faudra cependant attendre les factures de décembre 2019 pour pouvoir mesurer précisément l'impact de la réforme.

**[Notre rapport sur l'eau](#) ainsi que les suites qui y ont été données ont été communiqués à tous les présidents de copropriété, et sont consultables sur notre site Internet.**

### Rôle économique des propriétaires

Il nous est aussi apparu que le rôle économique des propriétaires de résidences secondaires restait méconnu. **Avec la FARSM** (Fédération des Associations de Résidents des Stations de Montagne, dont 3A fait partie), **nous avons réalisé en 2018 une enquête auprès des propriétaires de résidences secondaires de 8 stations de sports d'hiver** (dont, en Tarentaise, les Arcs, Peisey-Vallandry et Val d'Isère). Vous trouverez sur le site Internet de 3A, [www.trois.org](http://www.trois.org), [la présentation des résultats](#) pour l'ensemble des stations ayant fait l'objet de l'enquête, dont celle pour les Arcs. Ils montrent que les propriétaires de résidences secondaires sont bien des acteurs majeurs de l'économie des stations de montagne, hiver et été, et qu'ils contribuent plus que l'on ne dit souvent au remplissage de la station et aux recettes de toutes natures qu'elle engendre. Vous trouverez aussi quelques chiffres significatifs dans l'annexe au présent document intitulée « quelques chiffres clés 2018/2019 ».

La FARSM a proposé à plusieurs organismes spécialisés qu'une telle étude soit reprise avec d'autres moyens, de façon à disposer de résultats incontestablement représentatifs.

## La pérennité des équipements et des animations

**Rappelons que 3A avait contribué à obtenir le maintien des deux activités phares de l'été, l'Académie-Festival de musique et le golf**, qui constituent des éléments essentiels de l'attractivité de la saison d'été et de la valorisation de la station des Arcs.

- 3A a contribué à la prise de conscience générale que l'Académie-Festival de musique des Arcs, qui, chaque été, offre gratuitement tous les soirs, pendant deux à trois semaines, des concerts de musique classique exécutés par des artistes de grande valeur, devait être considéré comme un atout exceptionnel pour la mise en valeur de la saison d'été aux Arcs.

[La 46e édition](#) du 17 juillet au 2 août 2019 aura été marquée, pour les 50 ans des Arcs, par un concert exceptionnel le 31 juillet, par l'inauguration musicale de la rénovation de la Coupole d'Arc 1600 le 19 juillet et par les retrouvailles avec l'église d'Hauteville-Gondon.

Notre association a, jusqu'à ce jour, toujours voté un soutien financier, à la mesure de ses propres moyens, à cette institution.

- Depuis 2009, la gestion du golf du Chantel est assurée par une association sans but lucratif aidée financièrement par la commune et par ADS, qui met à disposition installations et matériels à des conditions très avantageuses.

Le golf doit maintenant composer avec l'arrivée de la Folie Douce. Celle-ci entraîne la fermeture du bar et du restaurant qui accueillait golfeurs et promeneurs pendant l'été ainsi qu'une restructuration des abords qui doit être terminée pour l'hiver prochain.

Les inévitables désagréments provoqués par ce chantier seront minimisés cet été par l'interruption des travaux en juillet-août.

Les parcours demeureront accessibles aux piétons depuis Arc 1800 par deux remontées mécaniques gratuites, la télécabine des Villards et le téléphérique du Dahu.

Le traditionnel trophée golfique de 3A, organisé au mois d'août, connaît chaque année un vif succès et constitue une occasion de plus de faire connaître notre association.

L'édition 2019 se tiendra le lendemain de l'AG de 3A, au milieu d'une grande semaine golfique labellisée 50 ans des Arcs.

- 3A a également toujours soutenu la création du **Festival de cinéma européen des Arcs**, qui constitue un prestigieux lever de rideau de la saison d'hiver. Le bilan en est chaque année plus positif en termes de fréquentation et de retombées médiatiques pour les Arcs.

- 3A était intervenue pour le maintien des activités du **Club des sports**.

Le Club des Sports a été pérennisé au sein d'AB Tourisme et sa palette d'activités rendue plus attractive grâce à la mise en place d'une offre plus simple, plus lisible et financièrement plus accessible pour les familles sur Arc 1800 et sur Arc 1600. Cette formule, désormais intitulée « HERO LES ARCS », a recueilli le plus large succès : Ainsi, les participations au Club des sports ont représenté en 2018 une nuitée sur 4 au lieu d'une sur 10 l'année précédente.

- Rappelons aussi que vous trouverez dans les bureaux de l'Office de tourisme la dernière édition de la production de notre ami Philippe Lestang, les 4 pages qui décrivent très clairement **les principales promenades accessibles depuis Arc 1800**. Ce document est également [téléchargeable](#) sur le site de 3A.

**En 2019 demeurent toutefois les mêmes motifs d'insatisfaction en matière d'animation :**

- l'absence de garderie pour les jeunes enfants
- la fermeture des salles de cinéma sur les trois sites d'Arc 1600, 1800, 2000 - situation paradoxale dans une station qui accueille le Festival du cinéma européen des Arcs !
- la grande difficulté à offrir un minimum d'animations sur le site d'Arc 2000.

## La préservation de l'environnement

3A veille à la sauvegarde de l'environnement pour préserver votre qualité de vie aux Arcs.

L'association était intervenue les années précédentes, notamment aux abords d'Arc 1800 :

- **Le projet de construction d'un ensemble immobilier de 12 000 m<sup>2</sup>, au lieu-dit la Maïtaz en bordure d'Arc 1800**, qui avait fait l'objet d'un recours contentieux soutenu par 3A, avait été retiré au début de l'année 2012. Il revient d'actualité avec le projet PLU récemment adopté par le conseil municipal de Landry.
- Ce nouveau PLU rendrait possible une opération de taille plus réduite (4 500 m<sup>2</sup> touristiques) qui prendrait la forme d'un hôtel 4 étoiles composé d'un ensemble de bâtiments de style chalets et ouvert toute l'année. Un tel projet suscite, à juste titre, les inquiétudes de nos amis de l'association de la Maïtaz.

L'enquête publique prévue à l'automne prochain permettra à chacun de s'exprimer sur la base du dossier détaillé que 3A ne manquera pas de décortiquer.

**De façon générale, 3A demeure très attentive à l'insertion de tous les projets d'aménagement et de constructions dans l'environnement des stations. Les dossiers d'enquête publique et de permis de construire sont à cet effet systématiquement examinés par un administrateur.**

Cette vigilance est d'autant plus nécessaire que les constructions en cours dans les différents sites des Arcs déboucheront sur la mise en service de près de 3 000 lits « touristiques » plutôt « haut de gamme », qui s'ajouteront d'ici décembre 2019 aux 35 000 existants.

- Notre attention s'est portée en 2017/2018 sur l'ensemble des **aménagements du secteur de Malgovert** : construction du club Med (40 000 m<sup>2</sup> dont 33 000 m<sup>2</sup> touristiques pour 1000 clients), du « Ridge » à la place de l'hôtel Béguin (environ 6 000 m<sup>2</sup> pour 51 logements), des chalets et petits immeubles collectifs du « Hameau du Mont-Blanc » projeté par Sotarbat (11 000 m<sup>2</sup> au total), et création d'une piste de ski descendant du Club Med.

Ces développements, non prévus, contribueront à la diversification et à la montée en gamme des hébergements proposés aux Arcs.

En l'absence de toute simulation de l'intégration paysagère d'un ensemble de constructions relativement hautes (6 à 7 niveaux pour le Ridge, jusqu'à 6 niveaux pour les bâtiments du Hameau du Mont-Blanc), on pouvait dès le départ redouter un impact visuel très négatif sur l'écrin de verdure qui dominait initialement Arc 1600. On peut déjà constater que le seul Ridge présente un impact visuel plus important que le Club Med tout en étant sept fois plus petit.

- ADS souhaite transférer sur Arc 1600 ses services administratifs qui sont actuellement installés aux Villards (Arc 1800). Les lecteurs des « brèves de 3A » ont pu suivre l'évolution de ce projet de bureaux ADS sur Arc 1600, pour lequel plusieurs implantations ont été successivement envisagées.

Un premier projet, situé en continuité et sous le bâtiment de l'ancienne école, avait été initialement écarté par la commune en raison de sa taille excessive et de son architecture dissonante.

Il avait aussi soulevé l'opposition de nombreux propriétaires en raison de son implantation dommageable pour les occupants des résidences voisines et pour l'harmonie d'ensemble des constructions d'Arc 1600. Ceux-ci avaient demandé l'étude d'une autre implantation plus respectueuse des principes d'urbanisme qui avaient conduits à la réalisation d'Arc 1600. 3A avait soutenu cette demande et suggéré que soit étudiée l'alternative d'un regroupement des services administratifs dans les emprises du vaste centre technique installé non loin d'Arc 1600.

ADS a alors travaillé de façon « privilégiée » sur un projet implanté, en contrebas de la station, sur des parties communes de plusieurs copropriétés. Cette solution paraissait de nature à recueillir un assentiment général mais entre-temps, ADS a demandé et obtenu un permis de construire pour le projet initial quelque peu diminué et amélioré.

Les propriétaires les plus directement concernés ont déposé contre cette décision un recours gracieux qui nous paraît à la fois solidement motivé et totalement justifié. 3A espère que ce recours pourra être pris en considération et que l'on pourra revenir à la solution « privilégiée » par le maître d'ouvrage.

- Nous suivons enfin l'achèvement de la ZAC du Chantel : 5 grands chalets en cours de construction venant couronner l'ensemble Edenarc ainsi qu'une dernière opération, qui pourrait comprendre une trentaine de logements répartis entre une dizaine de chalets, et sur laquelle nous pourrions exprimer un avis ...lorsqu'elle aura obtenu un permis de construire.

- **La vigilance de 3A ne s'arrête pas à l'octroi du permis de construire mais concerne aussi le respect des prescriptions imposées par celui-ci**, y compris les coloris des façades en bois .Exemple avec celui de l'Écrin pour lequel le maire, que nous avons alerté, a fait connaître que le certificat de conformité ne serait pas accordé tant que le coloris ne serait pas celui des copropriétés voisines imposé par le permis.

## L'exploitation du domaine skiable et le devenir du programme Nirvanalps

Nous avons la chance de bénéficier d'un très grand domaine skiable, réparti sur 3 communes (Villaroger, Bourg-Saint-Maurice/Les Arcs et Peisey-Vallandry) aménagé et entretenu par la société ADS, filiale de la CDA .

L'ensemble a pu accueillir sans difficulté la forte progression de la fréquentation de la station pendant l'hiver 2018/2019 (nuitées + 10% ; passages aux remontées mécaniques + 9%).

**3A salue ces résultats** qui résultent de la conjonction d'une météo favorable, du développement de la production de neige de culture, de la mise en service de remontées performantes dans la vallée de l'Arc et de l'excellente organisation de l'exploitation de l'ensemble du domaine skiable.

L'entretien des pistes est assuré avec efficacité et n'a appelé que des compliments.

**Nous sommes toutefois intervenus à diverses reprises pour que la sécurité des skieurs soit encore améliorée.** En effet, la multiplicité des collisions nous amène à continuer de mettre en avant la nécessité d'améliorer la sécurité des skieurs sur les pistes et à proximité des immeubles, notamment pendant les vacances scolaires.

Les discussions poursuivies pendant plusieurs années avec ADS avaient abouti à la mise en place d'un dispositif spécifique au profit des propriétaires, **le programme Nirvanalps** destiné à récompenser la fidélité de ses adhérents.

ADS ayant décidé en 2017 d'une concertation pour l'actualisation de ce dispositif, 3A a alors formulé une série de propositions pour son amélioration, en particulier pour les propriétaires qui mettent directement ou indirectement leur logement en location. Nous avons également manifesté le souhait que l'évolution des forfaits ne dépasse plus la hausse des prix et qu'ils soient mieux adaptés aux attentes des familles.

Nous étions depuis lors dans l'attente des décisions d'ADS. **Nous avons appris que celles-ci seront enfin dévoilées lors de la réunion publique qui suivra notre AG du 6 août 2019.**

Force est donc de reconnaître le faible effet, pour ne pas dire l'effet nul, de nos interventions auprès d'ADS concernant la tarification des remontées mécaniques au bénéfice de ses clients les plus fidèles.

### Pour les non skieurs

**3A continuera à intervenir pour une meilleure prise en compte des attentes des non-skieurs**, piétons, de plus en plus nombreux, qui souhaitent disposer pendant l'hiver de cheminements balisés et entretenus.

L'été, la sécurité exige que les pistes de VTT (qui sont aménagées et balisées par ADS) soient bien distinguées des chemins piétons, ce qui implique un renforcement de la signalisation pour éviter les accidents. La présence de vélos à assistance électrique, capables de remonter les chemins et les sentiers, rend le sujet encore plus complexe.

**Philippe Lestang continue patiemment à signaler au service de la mairie qui réinstalle chaque été les panneaux jaunes démontés pour l'hiver, les corrections indispensables pour orienter correctement les promeneurs.**

La FARSM a mis au point avec la Fédération française de cyclotourisme une charte de bonne utilisation des VTT. Ce document que vous trouverez sur notre site Internet comprend une série de sages recommandations que nous aimerions voir porter à la connaissance des usagers par ADS, les loueurs de vélos, les moniteurs de VTT et l'Office du tourisme.

## La rénovation des Arcs

Les Arcs fêtent leurs 50 ans tout le long de l'année 2019 par une série de beaux évènements. De plus, la saison d'hiver 2018/2019 aura été marquée par une progression record de + 10% de la fréquentation (cf. les chiffres détaillés dans l'annexe intitulée « Quelques chiffres 2018/2019 »).

Ces très bons résultats (dus pour moitié à l'ouverture du Club Med Panorama d'Arc 1600) ne doivent pas faire oublier que les Arcs doivent se rénover pour redevenir une station de classe internationale pleinement attractive

dans un contexte de stagnation du marché français et européen des sports d'hiver et de concurrence accrue des autres destinations.

En 2017, l'AG de 3A s'était prononcée en faveur d'un plan d'actions global pour la qualité incluant tous les partenaires.

- Le bon entretien de tous les espaces ouverts à la circulation publique, leur nettoyage, leur déneigement et leur éclairage l'hiver et leur fleurissement l'été doivent impliquer fortement les différentes parties prenantes (commune, copropriétés et ADS)
- En ce qui concerne les commerces, la commune les encourage à moderniser leurs façades et à s'adapter au nouveau règlement communal de publicité. 3A doit soutenir ces initiatives qui ont du mal à déboucher sur l'établissement concerté d'une charte qualité dans les différents centres commerciaux des Arcs.
- En ce qui concerne la qualité des logements, 3A a réaffirmé son soutien au service [Référence les Arcs](#), qui doit s'étoffer pour mieux encore assister les propriétaires dans une double démarche de rénovation et de classement de leur(s) logement(s).

Il appartient aux copropriétaires de prendre les décisions nécessaires pour assurer le bon entretien et engager, autant que nécessaire, la rénovation de leur copropriété en y intégrant son amélioration thermique. De plus en plus nombreux sont les syndicats de copropriété qui adoptent ces orientations constructives.

## Le devenir de l'association 3A

3A, qui compte environ 200 adhérents (pas tous à jour de leur cotisation !), est un interlocuteur reconnu de la commune et de ses partenaires. Les orientations et l'action de son conseil d'administration sont approuvées chaque année par les participants à son AG.

### **Il faut que :**

- 3A persévère dans son action pour les améliorations de la vie quotidienne et, en particulier la lutte contre le bruit et le laisser-aller éventuel,
- 3A encourage l'embellissement de tous les sites et la promotion d'une haute qualité de services dans tous les domaines, conformément aux attentes des clients d'une grande station internationale.

### **Notre association doit aussi avancer sur plusieurs axes :**

- accroître sa représentativité en gagnant de nouveaux membres,
- renforcer son efficacité en faisant entrer de nouveaux membres dans son conseil d'administration
- organiser des liens de plus en plus étroits avec les présidents de copropriétés et des unions syndicales
- avoir avec tous les partenaires de la station un dialogue à la fois constructif, confiant et ferme.

**Telles sont les orientations que le président et le conseil d'administration de 3A soumettent à l'approbation de l'assemblée générale.**